

Zeitschrift: Das Orchester : schweizerische Monatsschrift zur Förderung der Orchester- und Hausmusik = L'orchestre : revue suisse mensuelle pour l'orchestre et la musique de chambre

Herausgeber: Eidgenössischer Orchesterverband

Band: 4 (1937)

Heft: 4

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DAS ORCHESTER

Schweiz. Monatschrift zur Förderung der Orchester- und Hausmusik
Offizielles Organ des Eidgenössischen Orchesterverbandes

L'ORCHESTRE

Revue Suisse mensuelle pour l'orchestre et la musique de chambre
Organe officiel de la Société fédérale des Orchestres

REDAKTION: A. PIGUET DU FAY, SPYRISTRASSE 9, ZÜRICH 24

Einsiedeln April
Avril 1937

No. 4

4. Jahrgang
4ème Année

Société fédérale des Orchestres

Séance du Comité central, le 28 février 1937 à Zurich.

Extrait du procès-verbal.

Le Comité central s'est réuni à Zurich, le dimanche 28 février écoulé. Tous ses membres étaient présents ainsi que M. Le Directeur Fessler, de Baar, représentant de la Commission de musique.

Un très copieux ordre du jour exigea 6 heures effectives de séance. Après approbation des procès-verbaux allemand et français, on prit connaissance d'entrées de nouvelles sections, et aussi, malheureusement, de quelques sorties, provoquées par des dissolutions de sociétés. Avec le développement de notre association croissent sans cesse les affaires à traiter, et une séance annuelle de comité devient un tourment. Aussi le Comité, prévoyant l'obligation de faire au moins deux séances par an, à l'avenir, décide-t-il une diminution d'un quart des jetons de présence, afin de permettre à la caisse une gestion plus facile. Une volumineuse correspondance est lue et discutée. M. Dahinden, président de la section d'Altdorf, prend part à la séance de relevée. On y discute, naturellement, de l'organisation de l'assemblée des délégués qui doit avoir lieu ce printemps dans la cité de Tell. Cette assemblée est fixée, après discussion nourrie, au dimanche 2 mai, ce dont nous prions les sections de prendre d'ores et déjà connaissance.

Comme toujours, les questionnaires annuels expédiés aux sections ont de la peine à rentrer. On en compte 55, à peine la moitié, et nous sommes au terme fixé pour leur envoi. Est-ce difficile à remplir? Allons, un peu de bonne volonté pour faciliter le travail du comité central! Les comptes de 1936 et le budget de l'année courante sont mis au point en vue de l'assemblée d'Altdorf.

L'ordre du jour portait aussi une discussion à propos de notre organe «L'Orchestre». M. Ochsner, son éditeur, et M. A. Piguet, son rédacteur, étaient présents. M. le professeur Piguet, un parfait bilingue, ne reçut que